

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

COMMUNE DE HANCHES

Service Public
d'Assainissement



ANNÉE 2025



Contrôlé par le Directeur Général

Date : 29/05/2026

Signature : T. TRIBOUILLARD

Contrôlé par le Secrétaire Général

Date : 29/05/2026

Signature : X. SAUBANAIRE

Contrôlé par le Responsable du Pôle Gestion
Technique

Date : 29/05/2026

Signature : Y.M. MORVAN

Contrôlé par le Responsable du Centre

Date : 29/05/2026

Signature : T. MAUGER



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	5
1) SYNTHESE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMELIORATIONS.....	5
1.1) SYNTHÈSE ANNUELLE	5
1.2) CHIFFRES-CLÉ DU SERVICE	6
1.3) SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS	8
2) LE CONTRAT.....	10
2.1) MODALITÉS	10
2.2) LES AVENANTS	10
2.3) LES INTERVENANTS	10
2.3.1) <i>La collectivité</i>	10
2.3.2) <i>Liste des communes adhérentes</i>	11
2.3.3) <i>Le service chargé du contrôle</i>	11
2.3.4) <i>Le délégataire</i>	11
3) LA GESTION CLIENT.....	12
3.1) INFORMATION SUR LES ABONNES	12
3.1.1) <i>Répartition des abonnés</i>	12
3.1.2) <i>Les volumes comptabilisés</i>	12
3.1.3) <i>Indicateurs de réclamations et de prestations aux clients</i>	13
4) LA GESTION TECHNIQUE.....	14
4.1) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS	14
4.1.1) <i>Les installations de traitement</i>	14
4.1.2) <i>Les installations sur le réseau</i>	16
4.1.3) <i>Le réseau</i>	17
4.2) LE BILAN D'EXPLOITATION	20
4.2.1) <i>Bilan sur les volumes</i>	20
4.2.2) <i>Consommation d'énergie</i>	20
4.3) SUIVI DE LA QUALITÉ DE TRAITEMENT	21
4.3.1) <i>Bilan hydraulique</i>	21
4.3.2) <i>Bilan organique</i>	24
4.3.2.1) <i>Auto surveillance entrée</i>	24
4.3.2.2) <i>Auto surveillance sortie</i>	25
4.3.2.3) <i>Suivi du milieu récepteur</i>	26
4.3.3) <i>Pilotage de la station</i>	27
4.3.3.1) <i>Réactifs</i>	27
4.3.3.2) <i>Sous-produits</i>	27
4.3.3.3) <i>Gestion des boues</i>	27
4.3.4) <i>Contrôle métrologique</i>	28
4.3.5) <i>Visite SATESE</i>	28
4.4) LES TRAVAUX	29
4.4.1) <i>Les interventions d'entretien et de réparations</i>	29
4.4.2) <i>Les travaux neufs</i>	34
4.4.3) <i>Les travaux de renouvellement</i>	35
B) COMPTE RENDU FINANCIER.....	36
1) COMPTE RENDU ANNUEL D'EXPLOITATION	36
2) COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2025.....	37



2.1) COMPTE DE GESTION.....	37
2.2) LES TARIFS.....	38
2.2.1) Grille des tarifs.....	38
2.2.2) Variation de prix.....	39
2.2.3) Composantes d'une facture de 120 m ³ par commune.....	39
2.2.4) Évolution d'une facture de 120 m ³ par commune.....	39
2.2.5) Contrôle de la conformité du plafonnement de la part fixe.....	40
2.2.6) Facture type 120 m ³ – Année 2026.....	40
2.3) LES ÉMISSIONS.....	41
2.3.1) Dispositions contractuelles relatives à la facturation aux usagers du service d'eau.....	41
2.3.2) Récapitulatif des facturations émises.....	41
2.3.3) Facturations principales.....	43
2.3.4) Compléments et régularisations.....	43
2.4) LES REVERSEMENTS.....	44
2.5) LES IMPAYÉS.....	45
2.5.1) Factures irrécouvrables.....	45
2.5.2) Factures impayées.....	45
C) ANNEXES.....	46
Annexe 1 : Les résultats du suivi de l'épandage.....	47
Annexe 2 : Rapports de visite ELI.....	48
Annexe 3 : Révision des prix.....	49
Annexe 4 : Plan de curage.....	50



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1) SYNTHÈSE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS

1.1) SYNTHÈSE ANNUELLE

DONNÉES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution
GESTION CLIENT									
Nombre d'abonnés	750	763	759	761	780	815	822	815	-0,85%
Nombre de branchements neufs	2	1	0	0	1	0	0	0	0,00%
Volumes facturés (en m ³)	71 432	76 247	76 841	70 317	74 798	70 940	70 864	74 373	4,95%
GESTION TECHNIQUE									
Volumes traités en m ³	128 340	112 781	125 220	119 681	108 956	111 812	167 946	180 643	7,56%
Volumes traités importés de St Martin de Nigelles en m ³	12 955	12 111	25 571	10 629	15 752	7 144	9 456	13 623	44,07%
Pourcentage arrivées d'eau claire	38,09%	24,26%	22,89%	35,52%	19,75%	32,22%	55,29%	55,47%	0,33%
Linéaire de réseau (kms)	11,59	11,57	11,57	11,78	11,80	11,80	11,80	11,80	0,02%
Linéaire de réseau curé (ml)	1 572	1 281	1 949	1 815	2 644	1 548	387	2 654	585,79%

Depuis 2007, STGS est certifiée **QSE** pour l'ensemble de ses services.

Cette certification porte sur :

- La Qualité, avec la certification ISO 9001,
- La Sécurité, avec la certification ISO 45001,
- L'Environnement, avec la certification ISO 14001.



1.2) CHIFFRES-CLÉ DU SERVICE

Les données clientèle		2024	2025
-	Nombre de communes	1	1
D201.0	Nombre d'habitants desservis	2768	2786
VP.056	Nombre total d'abonnés	822	815
-	dont abonnés domestiques	822	815
-	dont abonnés non domestiques	0	0
VP.068	Volumes vendus (A)	70864	74373
-	dont volumes abonnés domestiques	70864	74373
-	dont volumes abonnés non domestiques	0	0
D204.0	Prix du service au m3 pour 120 m ³	2,84	3

Qualité du service aux usagers			
-	Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	100,00%	100,00%
P258.1	Taux de réclamations	0,00%	0,00%
-	Taux de réponse au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%	100,00%
-	Nombre d'échéanciers accordés	NC	NC

Bilans sur la préservation de l'environnement			
-	Nombre d'abonnés raccordés sur la station	822	815
VP.124	Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	822	815
P201.1		100%	100%
-	Volume annuel reçu (m3)	167946	180643
-	dont volume en provenance de St Martin de Nigelles (B)	9456	13623
-	Soit un volume moyen (m3/j) ©	459	496
VP.211	Nombre de bilans autosurveillance réalisés	12	12
VP.210	dont nombre de bilan conforme	12	12
D203.0	Production de boues en tMS/an	17	17
-	Production de boues en volumes (m3/an)	3650	3170
VP.209	Production de boues admise par une filière conforme en tMS/an	17,046	16,609
VP206.3	Taux de boues admises par une filière conforme en %	100%	100%
-	Taux de rejet sans traitement	0,00%	0,00%
-	Nombre de déversement dans le milieu récepteur par an	0	0
-	Nombre de point de déversements où les volumes sont suivis (mesure de débit)	0	0
-	Nombre de jour où un dysfonctionnement majeur de la station a eu lieu (j)	5	0
-	Taux d'eau parasite (B-C-A)/(B-C)	55,29%	55,47%
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales	Police de l'eau	Police de l'eau
P204.3	Conformité des équipements aux prescriptions nationales	Police de l'eau	Police de l'eau
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages aux prescriptions nationales	Police de l'eau	Police de l'eau
VP.176	Charge annuelle en DBO5 (kg/j)	52,29	67,76

COMPTE RENDU ANNUEL 2025



Gestion du patrimoine		2024	2025
-	Nombre de stations de dépollution	1	1
-	Capacité de dépollution en équivalent-habitant	2700	2700
-	Nombre de postes de relèvement sur le réseau	1	1
VP.077	Linéaire de réseau gravitaire à surface libre (eaux usées) (km)	11,799	11,801
VP.200	dont linéaire de réseau séparatif (eaux usées) (km)	11,799	11,801
VP.199	dont linéaire de réseau unitaire (km)	0,000	0,000
-	Linéaire de réseau de refoulement (km)	0,019	0,025
-	Linéaire de réseau eaux pluviales séparatif (km)	11,309	11,309
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	30	30
-	Nombre de réparation de conduites principales pour fuite ou rupture	0	0
VP.023	Nombre d'inondations dans les locaux de l'usager	0	0
-	Linéaire d'hydrocurage préventif (km)	0,387	2,654
VP.141	Longueur de réseau renouvelé (km)	0,000	0,000
-	Nombre d'obstructions du réseau	0	1



1.3) SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS

- **Usine :**

Le silo actuel des boues, d'une capacité trop faible ($\approx 50 \text{ m}^3$), ne permet pas une gestion optimale de la filière boues (évacuation chaque semaine). Une réhabilitation de cette filière est à l'étude.

Il est impératif de continuer la fréquence de 2 évacuations de boues hebdomadaires. Ceci permettra de garantir et maintenir un poids de boue plus faible.

Les prétraitements sont vétustes et seraient à améliorer. Il faudrait remplacer le dégrilleur par un tamis compacteur.

En parallèle la collectivité a engagé la construction d'une nouvelle STEP intégrant, entre autres, les effluents de la STEP de Hanches. En fonction du délai de construction de cette nouvelle STEP, certains points ci-dessus pourrait être mis en attente voire annulés.

Historiquement en 2024, la STEP a subi deux crues importantes de la Drouette, engendrant un arrêt complet du traitement, un déversement au milieu naturel et diverses dégradations des installations électromécaniques. Là aussi, en fonction du délai de construction de la nouvelle STEP, des mesures de prévention / protection devront éventuellement être mis en place.

Ceci pourrait limiter l'impact d'une nouvelle crue de la Drouette à l'avenir.

- **RESEAUX**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie, il est nécessaire d'optimiser l'exploitation des branchements en procédant systématiquement à l'installation de boîte de branchement accessible sous trottoir.

Nous préconisons également la réalisation d'inspection du réseau dans le cadre de ce type de travaux.

Le poste Billardièrè subi l'arrivée massive de lingettes et autres objets venant boucher les pompes. Nous supposons que ces arrivées proviennent du Lycée de Hanches. Un premier contact a été réalisé auprès de responsable d'établissement mais une nouvelle communication et de nouveaux échanges devrait être engagés auprès de l'établissement.

En parallèle une ITV complète du réseau déversant dans le poste de la Billardièrè a été réalisée. Celle-ci montre un réseau globalement satisfaisant mais comportant plusieurs désaxements, pénétrations racinaires ou infiltrations d'ECP. Des travaux de réfections ou d'amélioration de ce réseau peuvent être étudiés avec la collectivité.



Évolution des Réseaux de communication : Obsolescence 2G, 3G et RTC

L'arrêt progressif des technologies historiques (2G/3G et Cuivre-RTC) impose une mise à jour de votre parc de télé-surveillances pour garantir la continuité de la transmission des données.

❖ Fin de la 2G et de la 3G

Les opérateurs programment un arrêt définitif selon le calendrier suivant.

Technologie	Échéance Orange	Échéance SFR / Bouygues
2G	Fin Sept. 2026	Fin 2026
3G	Fin 2028	2028 (SFR) / 2029 (Bouygues)

STGS utilise des cartes multi-opérateurs, mais selon les zones géographiques, tous les réseaux ne sont pas disponibles et il faut donc retenir les dates les plus restrictives car certaines antennes 2G arrêtent déjà d'émettre sans avertissement préalable.

Impact sur le matériel :

- **Gamme SOFREL-S500** : Non évolutive vers la 4G.
→ *Solution* : Remplacement par un **S4W** de chez Sofrel

État des lieux à fin 2025

- **S500 en 2G ==> pas d'équipements concernés – sans objet**
- **S500 en 3G ==> à renouveler avant fin 2028**

Hanches - Poste de la Billardiere - RP
STEP de Hanches - RNP

RP : Renouvellement Programmé - RNP - Non Programmé

❖ Fin du Réseau Cuivre (RTC)

Il n'y a plus de télé-surveillances émettant en RTC sur votre territoire, vous n'êtes donc pas concernés par cette évolution.

❖ Plan d'action & Renouvellement

Il faut anticiper la fin de la 3G.

La mise en conformité du parc sera pilotée via le **Plan Prévisionnel de Renouvellement (PPR)** selon trois modalités :

- Respect des dates ou anticipations des années contractuelles.
- Adaptations via avenants au plan.
- Présentation de devis (RNP : Renouvellement non programmé).

Votre agence STGS reviendra vers vous pour mettre en œuvre les actions nécessaires.



2) LE CONTRAT

2.1) MODALITÉS

Type de contrat :	Affermage
Date d'effet :	01/01/2014
Durée :	12 ans
Date de fin :	31/12/2025

2.2) LES AVENANTS

Avenant n°1 :	Nouvelles charges d'exploitation dues aux équipements de déphosphatation
Avenant n°2 :	Transfert compétence assainissement collectif au SIEPA de la Région d'Epernon

2.3) LES INTERVENANTS

2.3.1) La collectivité

Nom de la collectivité :	SIEPARE (Syndicat Intercommunal Eau Potable Assainissement De la Région d'Epernon)
Le Maire :	Monsieur Guy DAVID
Le siège :	8 rue du Général Leclerc 28230 Epernon
Téléphone :	02 37 83 48 35



2.3.2) Liste des communes adhérentes

Nom de la commune	Population totale (Population légale 2023 - source INSEE)
HANCHES	2 786

2.3.3) Le service chargé du contrôle

Organisme : DDT de l'Eure et Loir
Contact : Madame GRYTTE
Adresse : 17, Place République
28019 CHARTES CEDEX

Téléphone : 02.37.20.50.00

2.3.4) Le délégataire

Société : STGS
Le responsable de Centre : Monsieur Thomas MAUGER
Adresse : 155, Rue des Frères Lumières
76330 PORT-JEROME-SUR-SEINE

Courriel : thomas.mauger@stgs.fr



3) LA GESTION CLIENT

3.1) INFORMATION SUR LES ABONNES

3.1.1) Répartition des abonnés

COMMUNE	ABONNES 2024	ABONNES 2025	Evolution
HANCHES	822	815	-0,85%
Total	822	815	-0,85%

3.1.2) Les volumes comptabilisés

Les volumes assainis sont relevés sur 365 jours en 2025 (m³).

COMMUNE	2024	2025	Evolution
HANCHES	70 864	74 373	4,95%
Total	70 864	74 373	4,95%

Nombre de redevables directs auprès de l'Agence de l'Eau : 0



3.1.3) Indicateurs de réclamations et de prestations aux clients

Les indicateurs sont présentés ci-dessous conformément au décret du 2 mai 2007 relatif à l'annexe VI du Code Général des Collectivités Territoriales et sont issus de notre dispositif de mémorisation des réclamations écrites.

Prestations aux clients	2025
Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	100,00%
Réclamations récurrentes	
B1.1 Nombre de réclamations pour une obstruction sur réseau	0
B1.2 Nombre de réclamations pour une obstruction sur branchement	0
B2.1 Nombre de réclamations pour débordement inondation sur un poste de relèvement	0
B2.2 Nombre de réclamations pour débordement inondation chez l'abonné	0
B3 Nombre de réclamations pour une casse	0
B4 Nombre de réclamations pour des odeurs	0
C1. Nombre de réclamations sur des travaux de réparation sur le réseau	0
C2. Nombre de réclamations sur des travaux réalisés sur un branchement (dont rendez-vous manqués)	0
D1 Nombre de réclamations sur le niveau de prix	0
D2 Nombre de réclamations pour erreur de relève ou de facturation	0
D3 Nombre de réclamations sur la qualité des contacts et de l'accueil	0
D4 Nombre de demandes d'échéanciers	NC



4) LA GESTION TECHNIQUE

4.1) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

4.1.1) Les installations de traitement

Station de Hanches

- Capacité nominale : 2700 EH
- Type de filière : Boues activées à aération prolongée
- Zone collectée : Commune de Hanches
- Équipement de télésurveillance : Oui
- Groupe électrogène : Non
- Arrêté : Oui : 03 mars 2008
- Débit nominal : 600 m³/j
- Norme de rejet :

Normes	Concentration maximale (mg/l)	Concentration rédhibitoire (mg/l)
MES	30	85
DBO5	25	50
DCO	90	250
NTK	10	
NGL	20	
Phosphore total	2	



Description	
Poste de tête	2 pompes de relèvement de 2 kW et une sonde de niveau
Dégrilleur	Dégrilleur mécanique
Dégraisseur	Aéroflot de 0,65 kW
Bassin d'aération 1	2 Ponts brosse de 5,58 kW
Bassin d'aération 2	1 Aérovis de 5,5 kW
Clarificateur	Bassin équipé d'un pont racleur
Puits à boues	Poste équipé de 2 pompes de 1,5 kW (recyclage + extraction)
Stockage des boues	Silo statique avec drain
Armoire de commande	Armoire électrique équipée d'un automate
Equipement de mesure	2 débitmètres électromagnétiques en entrée, 1 canal de sortie équipés de sondes ultrason (1 mesure sur la sortie et 1 mesure sur le bypass)
Prélèvement	2 préleveurs automatiques (entrée et sortie de station)
Rejet	Dans la Drouette



4.1.2) Les installations sur le réseau

Type d'ouvrages	Lieu	Nombre de pompes	Débit (m ³ /h)	Télésurveillance
Poste de relèvement	La Billardière	2	10	oui



4.1.3) Le réseau

Les canalisations

RESEAU GRAVITAIRE PLUVIAL		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
Béton	315	205
Béton	400	385
Béton	600	7
TOTAL Béton		597
Béton armé	500	14
TOTAL Béton armé		14
PVC	315	68
PVC	400	33
TOTAL PVC		101
Inconnu	100	58
Inconnu	200	26
Inconnu	250	27
Inconnu	300	3 277
Inconnu	315	366
Inconnu	400	2 334
Inconnu	500	1 204
Inconnu	600	1 131
Inconnu	700	528
Inconnu	800	267
Inconnu	1000	282
Inconnu	1200	106
Inconnu	0	992
TOTAL Inconnu		10 597
TOTAL RESEAU GRAVITAIRE PLUVIAL		11 309
RESEAU GRAVITAIRE SEPARATIF		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
Amiante Ciment	150	69
Amiante Ciment	200	8 745
TOTAL Amiante-Ciment		8 814
Fonte	200	506
TOTAL Fonte		506
Polypropylène	200	321
TOTAL Polypropylène		321
PVC	160	263
PVC	200	1 896
TOTAL PVC		2 159
TOTAL RESEAU GRAVITAIRE SEPARATIF		11 801
RESEAU REFOULEMENT		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
Inconnu	0	25
TOTAL Inconnu		25
TOTAL RESEAU REFOULEMENT		25
TOTAL RESEAU		23 135



Les ouvrages sur le réseau

Type d'ouvrage	Quantité
Regards pluvial	238
Regards séparatif	446
Regards de chasse	2
Grille avaloir	108
Puisard grille	4
Tout avaloir	129

✓ Mise à jour du SIG

Les informations ci-dessous correspondent à des remontées d'information des agents de terrain suite à des interventions, à des modifications suite à l'intégration de plans de récolement, d'affectation de contrat.

Ajouts Eaux Usées :

Localisation	Cause	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Rue de la Billardière	Suite ITV 2025	17/07/2025	200	F	49
Rue de la Billardière	Suite ITV 2025	17/07/2025	200	PP	24 m
Impasse de la Mocque-Bouteille	Suite ITV 2025	17/07/2025	200	PVC	12 m
La Billardière	Suite remontée terrain	03/03/2025	Inconnu	Inconnu	6 m
Total					91

Suppressions Eaux Usées :

Localisation	Cause	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Rue de la Billardière	Suite ITV 2025	17/07/2025	200	AC	23
Rue de la Billardière	Suite ITV 2025	17/07/2025	200	AC	24
Impasse de la Mocque-Bouteille	Suite ITV 2025	17/07/2025	160	PVC	12
Rue de la Billardière	Suite ITV 2025	17/07/2025	200	AC	23
Total					83



Code	Libellé	Valeur	Points
Partie A : Plan des réseaux			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau (10 points)	oui	10
VP.251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée (5 points)	oui	5
Total partie A :			15
Partie B : Inventaire des réseaux			
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui	-
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	99,79%	-
VP.254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	oui	-
Résultat VP.252, VP.253, VP.254	Informations structurelles (0 à 15 points)	-	15
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	9,58%	0
Total partie B :			15
Partie C : Autres éléments			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)	-	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,...) (10 points)	-	0
VP.258	Inventaire mis à jour annuellement des équipements électromécaniques sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)	-	0
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)	-	0
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,...) pour chaque tronçon de réseau (10 points)	-	0
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)	-	0
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	-	0
Total partie C :			0
TOTAL			30



4.2) LE BILAN D'EXPLOITATION

4.2.1) Bilan sur les volumes

Les postes de relèvement :

Poste La Billardière

	2025
Temps de fonctionnement (h)	5 153
Volumes (m ³)	51 528

4.2.2) Consommation d'énergie

	2024	2025
Site	Conso kwh	Conso kwh
STEP HANCHES	93 259	101 610
Poste BILLARDIERE	3 762	3 573
TOTAL	97 021	105 183

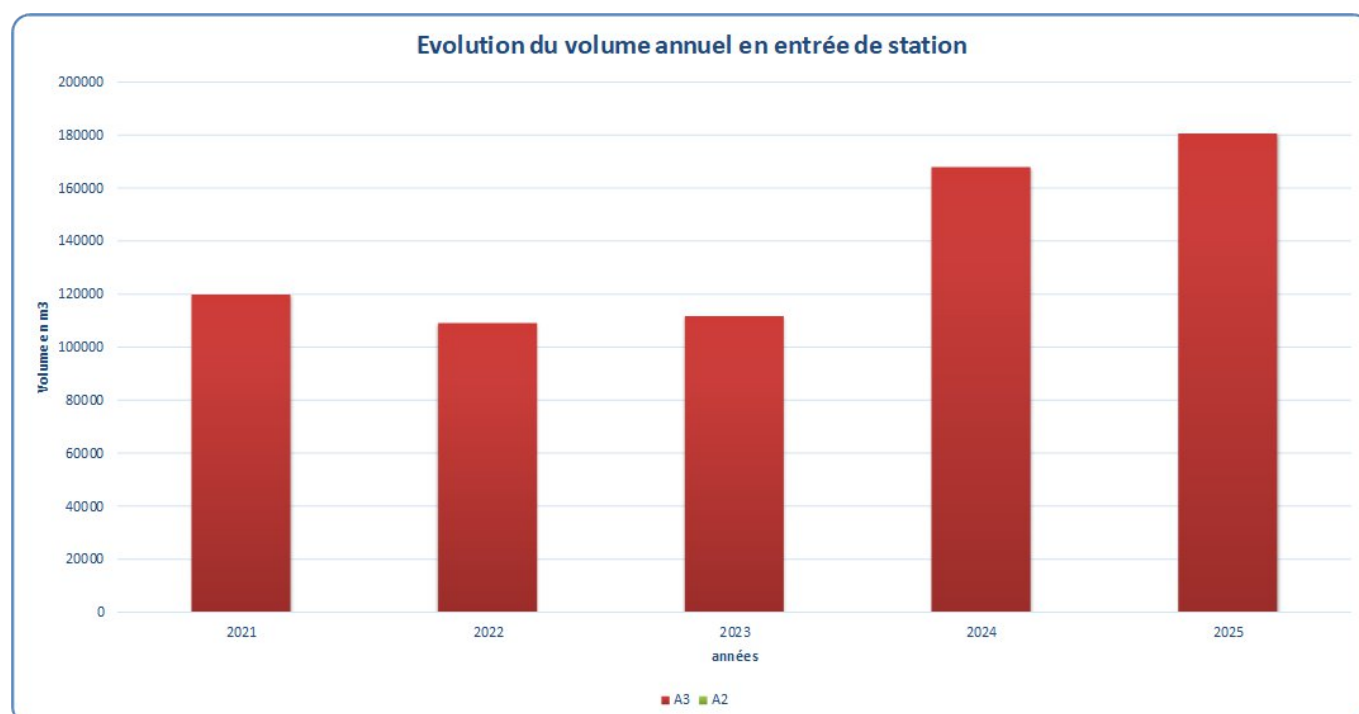
4.3) SUIVI DE LA QUALITÉ DE TRAITEMENT

Le service chimie-process-assainissement et le responsable de station sont en charge des programmes d'autocontrôle. Ils réalisent le suivi de fonctionnement des process, les analyses de terrain et la gestion des boues.

Les bilans d'auto surveillance sont programmés conformément à la réglementation du 21 juillet 2015. Les analyses d'eaux brutes et d'eaux traitées sont réalisées par des laboratoires agréés.

4.3.1) Bilan hydraulique

NB : A3 = Entrée station ; A4 = Sortie station ; A5 = Bypass station

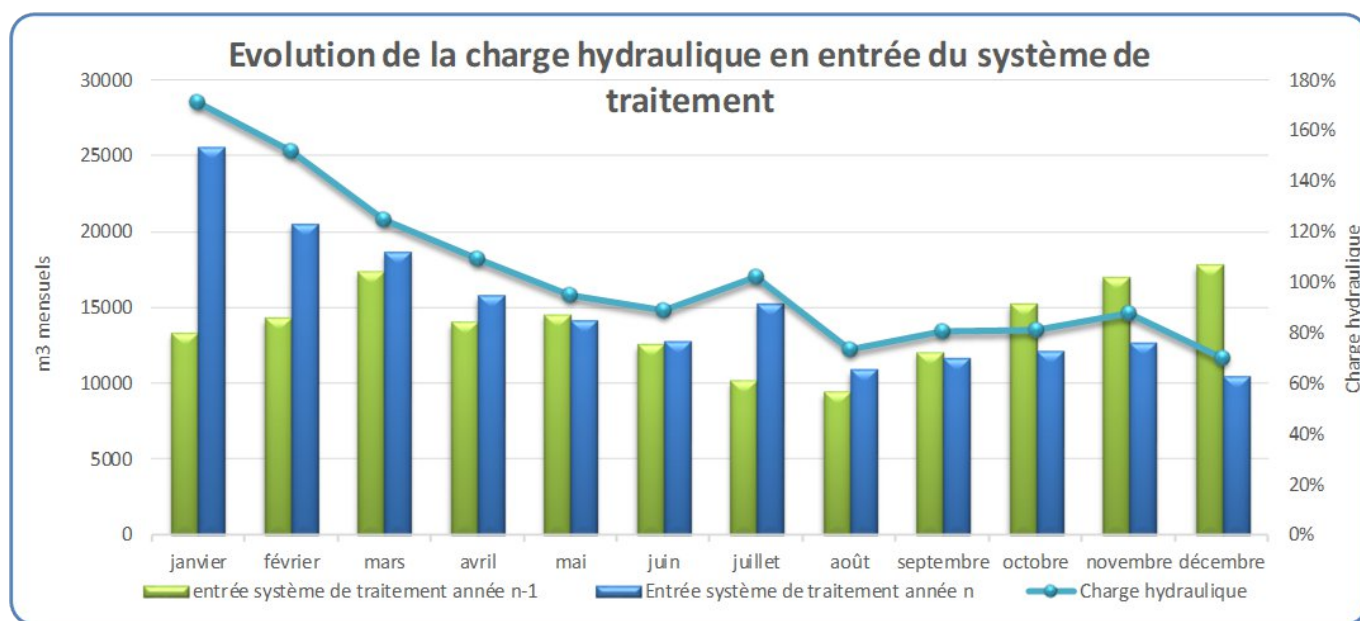


Volume	A3	A4	A2	A2 (nb de jour)
2021	119681	123416	0	0
2022	108956	106619	0	0
2023	111812	108069	0	0
2024	167946	174088	0	0
2025	180643	173124	0	0



- Évolution 2024-2025

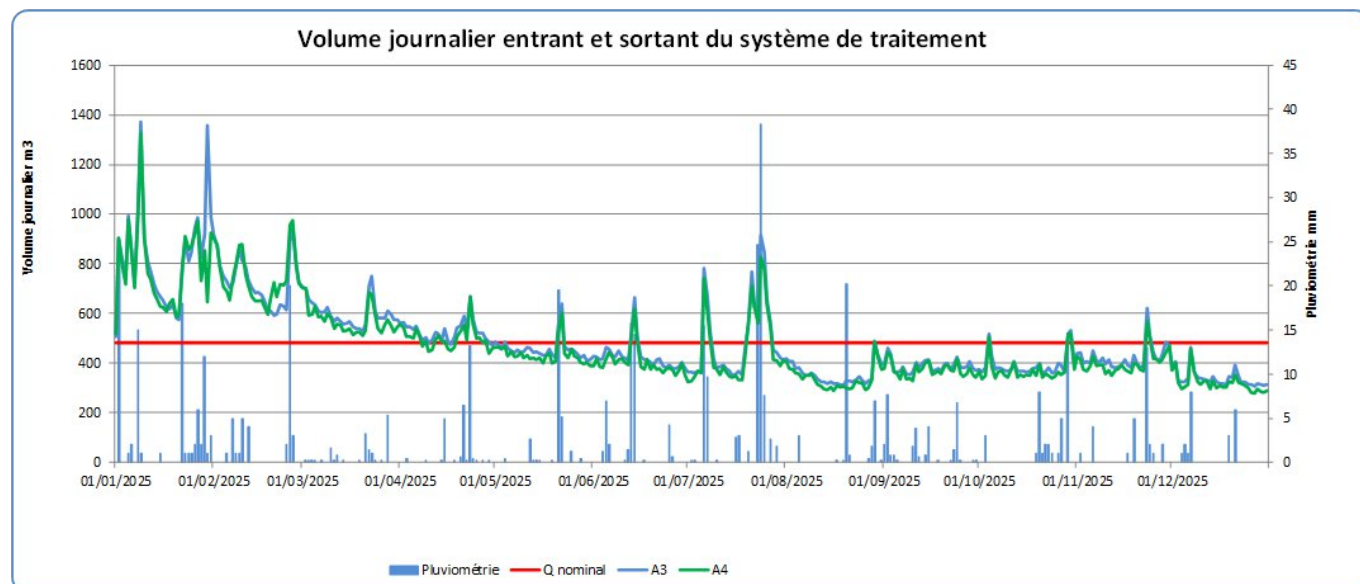
Volumes traités (en m3)													
Site		janv	fevr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Station de Hanches	2024	13341	14327	17399	14021	14547	12554	10157	9442	12075	15254	17017	17812
	2025	25542	20518	18644	15810	14157	12810	15262	10924	11638	12154	12703	10481
% charge hydraulique		171%	152%	125%	109%	95%	89%	102%	73%	80%	81%	88%	70%



La charge hydraulique représente 103% de la capacité nominale sur l'année 2025. Elle varie de 171% en janvier 2025 à 73% en août. L'arrivée d'eaux parasites est importante sur la station, entraînant des volumes journaliers traités pouvant être multipliés par 4 sur l'année 2025.



- Influence de la pluviométrie 2025



Les fortes intrusions d'eaux parasites sur le réseau entraînent une saturation hydraulique du système de traitement principalement en période de nappe haute.



4.3.2) Bilan organique

4.3.2.1) Auto surveillance entrée

Les résultats des bilans 24h d'auto surveillance en entrée de station sont présentés ci-dessous en concentration en mg/l et en flux :

Total Entrée	Débit bilan 24h	pH	MES		DBO5		DCO		NH4+		NTK		NGL		Pt		Charge organique reçue DBO5	
Dates	m3/j	UpH	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	Conc. mg/L	Charge Kg/j	EHDBO	%DBO
09/01/2025	1371,0	7,70	294,00	403,1	122,00	167,3	516,00	707,4									2787,70	103,25
19/02/2025	612,0	7,90	160,00	97,9	109,00	66,7	312,00	190,9	44,00	26,9	57,80	35,4	63,01	38,6	5,15	3,2	1111,80	41,18
04/03/2025	641,0	7,50	16,00	10,3	93,00	59,6	205,00	131,4									993,55	36,80
14/04/2025	491,0	7,50	101,00	49,6	30,90	15,2	48,00	23,6	27,30	13,4	36,30	17,8	40,60	19,9	3,42	1,7	252,87	9,37
18/05/2025	458,0	7,90	88,00	40,3	126,00	57,7	257,00	117,7									961,80	35,62
10/06/2025	425,0	7,00	410,00	174,3	225,00	95,6	490,00	208,3									1593,75	59,03
16/07/2025	358,0	7,50	248,00	88,8	175,00	62,7	352,00	126,0									1044,17	38,67
11/08/2025	334,0	7,60	222,00	74,1	156,00	52,1	412,00	137,6									868,40	32,16
21/09/2025	399,0	7,70	260,00	103,7	128,00	51,1	436,00	174,0	43,30	17,3	68,20	27,2	68,33	27,3	6,85	2,7	851,20	31,53
28/10/2025	364,0	7,70	242,00	88,1	184,00	67,0	418,00	152,2									1116,27	41,34
20/11/2025	396,0	7,70	495,00	196,0	72,80	28,8	672,00	266,1	35,40	14,0	60,80	24,1	61,05	24,2	11,20	4,4	480,48	17,80
08/12/2025	365,0	7,80	157,00	57,3	245,00	89,4	1670,00	609,6									1490,42	55,20
Moyenne	517,8	7,6	224,4	115,3	138,9	67,8	482,3	237,1	37,5	17,9	55,8	26,1	58,2	27,5	6,7	3,0	1 129,4	41,8

La charge organique moyenne sur l'ensemble des bilans est de 1129 EH, soit 41,8 % de la capacité de la station.



4.3.2.2) Auto surveillance sortie

Les résultats des bilans 24h d'auto surveillance en sortie de station sont présentés ci-dessous en concentration en mg/l et en flux :

Total Sortie	Température de rejet A4	Débit bilan 24h	pH	MES			DBO5			DCO			NTK			NGL			Pt		
Dates	°C	m3/j	UpH	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %	Conc. mg/L	Charge Kg/j	rdt %
09/01/2025	11,6	1324,0	7,2	2,00	2,6	99,34	3,00	4,0	97,63	25,10	33,2	95,30									
19/02/2025	10,9	656,0	7,1	3,50	2,3	97,66	3,57	2,3	96,49	13,10	8,6	95,50	5,60	3,7	89,61	6,98	4,6	88,13	0,50	0,3	89,70
04/03/2025	10,2	595,0	6,9	2,20	1,3	87,24	2,00	1,2	98,00	17,00	10,1	92,30									
14/04/2025	11,6	487,0	7,2	3,60	1,8	96,46	3,95	1,9	87,32	14,40	7,0	70,24	3,17	1,5	91,34	3,95	1,9	90,34	0,48	0,2	86,08
18/05/2025	13,6	440,0	7,2	2,00	0,9	97,82	3,54	1,6	97,30	18,50	8,1	93,08									
10/06/2025	12,3	418,0	7,1	3,20	1,3	99,23	2,00	0,8	99,13	22,50	9,4	95,48									
16/07/2025	13,6	351,0	7,4	3,70	1,3	98,54	8,08	2,8	95,47	28,80	10,1	91,98									
11/08/2025	14,6	314,0	7,2	2,60	0,8	98,90	6,04	1,9	96,36	20,30	6,4	95,37									
21/09/2025	12,6	392,0	7,2	4,40	1,7	98,34	2,20	0,9	98,31	24,60	9,6	94,46	7,48	2,9	89,22	8,32	3,3	88,04	0,05	0,0	99,28
28/10/2025	12,2	362,0	7,4	4,90	1,8	97,99	3,00	1,1	98,38	5,00	1,8	98,81									
20/11/2025	13,6	392,0	7,5	4,70	1,8	99,06	3,00	1,2	95,92	28,80	11,3	95,76	8,84	3,5	85,61	9,62	3,8	84,41	0,24	0,1	97,86
08/12/2025	10,6	363,0	7,2	2,00	0,7	98,73	3,00	1,1	98,78	22,70	8,2	98,65									
Moyenne	12,3	507,8	7,2	3,2	1,5	97,4	3,6	1,7	96,6	20,1	10,3	93,1	6,3	2,9	88,9	7,2	3,4	87,7	0,3	0,2	93,2
Norme étiage	25	482		30		90	25		70	90		75	10			20			2		
Norme hors étiage	25	482		30		90	25		70	90		75	10			20			2		

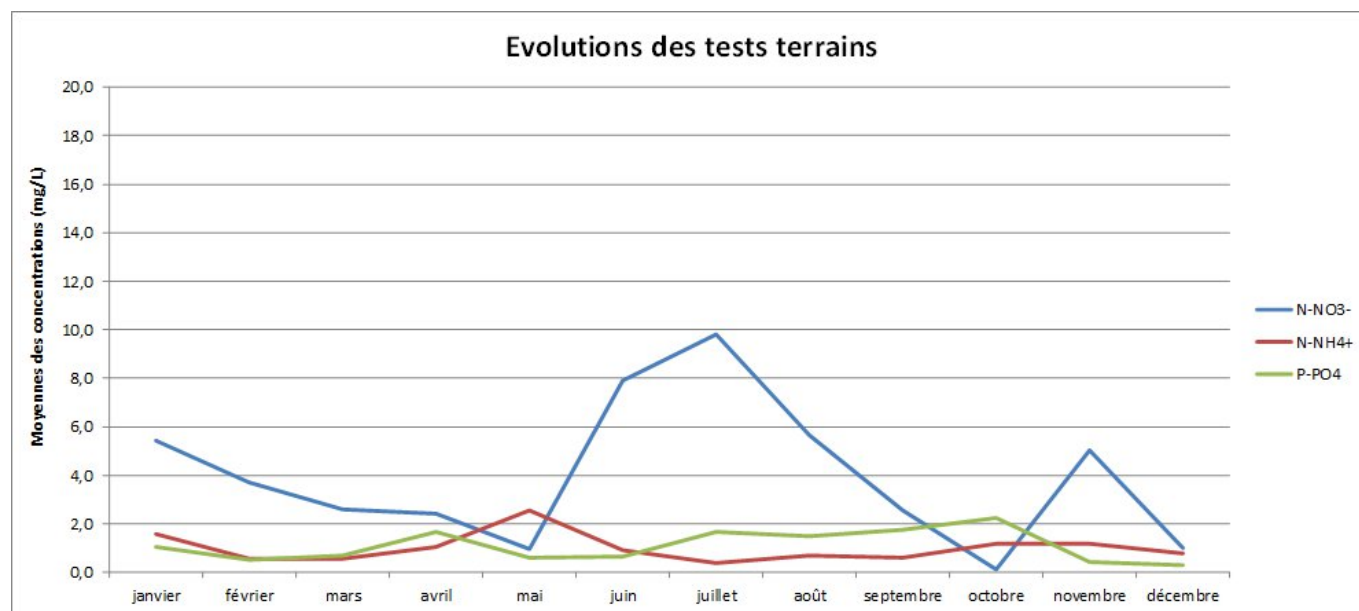
Les analyses sur l'effluent en sortie de la station d'épuration montrent que le rejet est de bonne qualité.
La station respecte la réglementation nationale et locale pour l'année 2025.



Tests terrain :

Des tests terrain sont effectués régulièrement sur le rejet.

Les résultats de ces tests sont présentés sous forme de graphique ci-dessous :



Les tests terrain démontrent le bon fonctionnement de la station : les objectifs sont respectés sur toute l'année (1 mg/l en NH_4^+ , 3.9 mg/l en NO_3^- , et 1.1 mg/l en Pt en moyenne annuelle).

4.3.2.3) Suivi du milieu récepteur

Pas de suivi milieu demandé



4.3.3) Pilotage de la station

4.3.3.1) Réactifs

Réactifs	Quantité
Consommation chlorure ferrique (T)	7.787

4.3.3.2) Sous-produits

Sous-produits	Quantité	Destination
Refus de dégrillage (Kg)	3510	Collecte OM

4.3.3.3) Gestion des boues

Mois	Volume boues entrée traitement	Siccité entrée traitement	Poids Entrée	Volume boues épandues	Siccité boue épandues	Poids Boues épandues
janvier	196	0,38	0,745	195,600	0,400	0,782
février	292	0,46	1,343	197	0,50	0,984
mars	131	0,50	0,655	131	0,50	0,656
avril	228	0,70	1,596	228	0,70	1,596
mai	311	0,57	1,773	311	0,60	1,867
juin	364	0,65	2,366	364	0,70	2,551
juillet	348	0,47	1,636	348	0,50	1,739
août	344	0,45	1,548	344	0,50	1,718
septembre	242	0,50	1,210	242	0,50	1,210
octobre	269	0,46	1,237	269	0,50	1,346
novembre	308	0,44	1,355	308	0,40	1,230
décembre	232	0,44	1,021	232	0,40	0,928
Total	3265	-	16,485	3170	-	16,609
Moyenne	272	0,50	1,374	264	0,52	-

Le silo actuel des boues, d'une capacité trop faible ($\approx 50 \text{ m}^3$), ne permet pas une gestion optimale de la filière boues (évacuation chaque semaine).



4.3.4) Contrôle métrologique

Les débitmètres à ultrasons font l'objet d'une vérification visuelle à chaque passage et d'une vérification complète tous les semestres, et sont réglés si besoin. Les débitmètres électromagnétiques font l'objet d'une vérification interne trimestrielle.

Les préleveurs automatiques sont vérifiés après chaque bilan (respect du nombre d'échantillons) et font l'objet d'une vérification 4 fois par an.

4.3.5) Visite SATESE

Les rapports de visite d'ELI sont joints en annexe 2.



4.4) LES TRAVAUX

4.4.1) Les interventions d'entretien et de réparations

Les travaux d'entretien concernant les installations ne sont pas détaillés, mais ont porté sur les opérations suivantes :

- **Entretien électromécanique :**
 - Test télésurveillance
 - Graissage et vidange
 - Resserrage contacts armoire électrique
 - Entretien courant des pompes et compresseur
- **Entretien courant génie civil :**
 - Nettoyage des locaux d'exploitation
 - Dératisation
 - Nettoyage des cuves (haute pression sur silos et cuves des postes)
 - Espaces verts

Sur les stations et ouvrages

✓ Conformité électrique

Installation	Commune	Date
STE-STEP DE HANCHES 3000 EH	SAINT MARTIN DE NIGELLES	24/10/2025

✓ Conformité électrique

Installation	Commune	Date	Nombre d'équipements contrôlés
PRL-POSTE RUE DE LA BILLARDIERE	HANCHES	25/11/2025	1
STE-STEP DE HANCHES 3000 EH	SAINT MARTIN DE NIGELLES	25/11/2025	3



Sur les postes de refoulement

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes :

Date d'intervention	Poste	Intervention
20/09/2025	PR La Billardière	Curage Poste

Sur la station

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes :

Date d'intervention	Site	Intervention
10/01/2025	STEP de Hanches	Curage Poste Entrée
29/04/2025	STEP de Hanches	Curage Poste Entrée



Sur le réseau

Curage préventif Eaux Usées

Le plan de curage est joint en annexe 4.

Date	Localisation	Linéaire (en ml)
04/07/2025	Rue du Bois du Loup	8 m
04/07/2025	Rue de la Billardièrre	214 m
04/07/2025	Impasse de l'Ayé	32 m
04/07/2025	Impasse Pinault	132 m
04/07/2025	Rue de la Billardièrre	495 m
04/07/2025	Rue du Poirier des Sauges	128 m
04/07/2025	Rue de l'Aye	378 m
04/07/2025	Rue des Gas	271 m
04/07/2025	Impasse de la Billardièrre	123 m
04/07/2025	Rue Louis Schweitzer	187 m
04/07/2025	Rue des Poirines	156 m
04/07/2025	Vers Rue de la Cavée	69 m
04/07/2025	Impasse de la Mocque-Bouteille	60 m
04/07/2025	Rue de la Cavée	264 m
04/07/2025	Rue du Bois du Loup	136 m
TOTAL		2 654



Passage Caméra

Date	Localisation	Linéaire (en ml)
07/07/2025	Rue du Bois du Loup	8 m
07/07/2025	Rue de la Billardière	214 m
07/07/2025	Impasse de l'Ayé	32 m
07/07/2025	Impasse Pinault	132 m
07/07/2025	Rue de la Billardière	495 m
07/07/2025	Rue du Poirier des Sauges	128 m
07/07/2025	Rue de l'Aye	378 m
07/07/2025	Rue des Gas	271 m
07/07/2025	Impasse de la Billardière	123 m
07/07/2025	Rue Louis Schweitzer	187 m
07/07/2025	Rue des Poirines	156 m
07/07/2025	Vers Rue de la Cavée	69 m
07/07/2025	Impasse de la Mocque-Bouteille	60 m
07/07/2025	Rue de la Cavée	264 m
07/07/2025	Rue du Bois du Loup	136 m
TOTAL		2 654

Intervention ponctuelle sur réseau

Date	Localisation	Tâche effectuée
05/02/2025	13 Rue de l'Eglise	Débouchage EU

Test à la fumée :

Date	Localisation	Linéaire (en ml)
Aucun test à la fumée effectué en 2025		



Contrôle assainissement lors d'une vente :

Date	PROPRIETAIRE	ADRESSE	CONFORMITE
13/01/2025	M&MME ANTHOINE NADEGE	1 RUE DES SABLES	CONFORME
10/02/2025	HUIBANT LAETITIA	26 RUE E LA BARRE	CONFORME
18/03/2025	CORNELIS ARTHUR	22 RUE BEAUREGARD	CONFORME
01/04/2025	POUX VINCENT	10 RUE DE LA REMISE DU BATEAU	CONFORME
11/04/2025	MENARD MARTINE	24 RUE DE OUENCE	CONFORME
12/04/2025	DE COLLE XAVIER	14 ALLEE DES FRESNES	CONFORME
12/04/2025	SANCHEZ RAYMOND	5 RUE DE VINERVILLE	CONFORME
05/05/2025	MAYNART MARYVONNE	12 RUE DES GAS	CONFORME
04/07/2025	COQUIN-RICHER AUDREY	73 RUE DE LA BILLIARDIERE	CONFORME
23/07/2025	HUBERT BERNARD	12 RUE DES GRAVIERS	CONFORME
25/07/2025	DERON CHRISTOPHE	1 BIS RUE BASSE	CONFORME
04/08/2025	LEGER SABRINA	5 RUE DE LA CAVEE	CONFORME
02/09/2025	AUDOUIN BERNARD	2 RUE DE L'AYE	CONFORME
15/10/2025	COINCE VERONIQUE	2 RUE DES PRES	CONFORME
13/11/2025	M&MME MARTINI	89 RUE DE LA BILLIARDIERE	CONFORME
14/11/2025	M.GAUTHIER / DAUTRICHE	16 ALLEE DES SAULES	CONFORME
19/11/2025	Madalena de Faria Bortnik	29 RUE DE LA BILLIARDERE	CONFORME EU, NON CONFORME EP
20/11/2025	THOMAS ISABELLE	5 RUE DU CHEMIN NEUF	CONFORME
28/11/2025	INDIVISION BRADIN	4 RUE DE L'ABREUVOIR	NON CONFORME POUR DEFAUT DE RACCORDEMENT EU ET EP



4.4.2) Les travaux neufs

Sur les stations et poste de refoulement

Site	Equipement	Description
Pas de travaux neufs effectués en 2025		

✓ Extensions

Localisation	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Aucune extension de réseau réalisée en 2025				

Sur les branchements

Commune	Nombre de branchements neufs
HANCHES	0
Total	0



4.4.3) Les travaux de renouvellement

Installation	Sous-ensemble	Équipement	Type de renouvellement	Coût H.T.
STE-STEP DE HANCHES 3000 EH	009-LOCAL TECHNIQUE	ARMOIRE ELECTRIQUE	PARTIEL	316,77 €
STE-STEP DE HANCHES 3000 EH	009-LOCAL TECHNIQUE	ARMOIRE ELECTRIQUE	PARTIEL	605,54 €
STE-STEP DE HANCHES 3000 EH	004-DEPHOSPHATATION	POMPE DOSEUSE FECL3 1 - dép. 17/01/25	TOTAL	853,74 €
STE-STEP DE HANCHES 3000 EH	005-CLARIFICATION	PONT RACLEUR	PARTIEL	784,93 €
PRL-POSTE RUE DE LA BILLARDIERE	002-POMPAGE	POMPE 2 - dép. 18/12/25	TOTAL	1 581,55 €
STE-STEP DE HANCHES 3000 EH	004-DEPHOSPHATATION	TUBING	PARTIEL	259,20 €
PRL-POSTE RUE DE LA BILLARDIERE	001-ELECTRICITE	SONDE DE NIVEAU - dép. 13/11/25	TOTAL	444,60 €
STE-STEP DE HANCHES 3000 EH	007-POSTE TOUTES EAUX	POMPE TOUTES EAUX - dép. 31/12/25	TOTAL	974,35 €
STE-STEP DE HANCHES 3000 EH	004-DEPHOSPHATATION	POMPE DOSEUSE FECL3 2 - dép. 31/12/25	TOTAL	738,11 €
Total € HT				6 558,79 €

Sur le réseau

Localisation	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Aucun renouvellement de réseau réalisé en 2025				



B) COMPTE RENDU FINANCIER

1) COMPTE RENDU ANNUEL D'EXPLOITATION

	2024	2025	Variation
PRODUITS (hors TVA)	193 979,22 €	233 193,47 €	20,22%
Produits d'exploitation	108 682,47 €	107 841,43 €	-0,77%
Produits travaux attribués à titre exclusif	0,00 €	1 268,74 €	-
Surtaxe collectivité	70 574,80 €	100 618,22 €	42,57%
Redevance performance	0,00 €	6 684,54 €	-
Produits accessoires	14 721,95 €	16 780,54 €	13,98%
CHARGES	192 867,02 €	230 148,69 €	19,33%
Personnel	29 784,03 €	35 774,08 €	20,11%
Énergie électrique	25 665,00 €	22 439,70 €	-12,57%
Produits de traitement	3 857,10 €	4 752,66 €	23,22%
Analyses et auto-contrôles	2 111,36 €	2 795,64 €	32,41%
Sous traitance, matériaux, matériels et divers	34 431,58 €	29 489,69 €	-14,35%
Impôts locaux, taxes et redevance	518,68 €	636,64 €	22,74%
Autres dépenses :	6 985,56 €	8 182,60 €	17,14%
<i>Transports et déplacement</i>	803,24 €	759,22 €	-5,48%
<i>Informatique-DAO</i>	1 013,09 €	1 774,74 €	75,18%
<i>Frais de poste, télécommunication</i>	1 077,27 €	1 033,67 €	-4,05%
<i>Locaux et Assurances</i>	1 303,85 €	2 290,58 €	75,68%
<i>Autres</i>	2 788,11 €	2 324,39 €	-16,63%
Frais généraux	9 423,34 €	9 372,35 €	-0,54%
<i>Frais de siège</i>	2 349,66 €	2 358,91 €	0,39%
<i>Frais liés au service</i>	7 073,68 €	7 013,44 €	-0,85%
Surtaxe collectivité	70 574,80 €	100 618,22 €	42,57%
Redevance performance	0,00 €	6 684,54 €	-
Garantie de renouvellement	2 392,88 €	2 364,48 €	-1,19%
Programme de renouvellement	7 122,69 €	7 038,09 €	-1,19%
RÉSULTAT BRUT	1 112,20 €	3 044,78 €	173,76%
IMPÔT SOCIÉTÉ	278,05 €	761,20 €	173,76%
RÉSULTAT NET	834,15 €	2 283,59 €	173,76%



2) COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2025

2.1) COMPTE DE GESTION

	Débit	Crédit
Surtaxe émise pour la collectivité par la Compagnie des Eaux et de l'Ozone		92 541,22 €
Red. Prélèvement émise pour la collectivité par la Compagnie des Eaux et de l'Ozone		6 684,54 €
Surtaxe émise pour la collectivité par STGS Assainissement du Hameau de Ouencé.		8 077,00 €
Reversements de surtaxe	79 380,61 €	
Montant des impayés déduits précédemment		7 584,37 €
Montant des impayés - Part Collectivité	10 665,85 €	
Montant des impayés - Red. Prélèvement	198,75 €	
Montant des créances irrécouvrables	24,60 €	
Total	90 269,81 €	114 887,13 €
Solde		24 617,32 €

Arrêté le présent compte de gestion à la somme de vingt-quatre mille six cent dix-sept Euros trente-deux Centimes

Fait à Avranches, le 6 Mai 2026



2.2) LES TARIFS

2.2.1) Grille des tarifs

a) Part délégataire

	Tarif 2024	Tarif 2025	Evolution %
Abonnements	39,06 €	37,73 €	-3,41%
Consommations de 0 à 6000m ³	0,945 €	0,913 €	-3,39%
Consommations de 6001 à 12000 m3	0,776 €	0,750 €	-3,35%
Consommations > 12000 m3	0,607 €	0,586 €	-3,46%

b) Part collectivité

	Tarif 2024	Tarif 2025	Evolution %
Abonnements	25,00 €	25,00 €	
Consommations - part traitement	0,92 €	1,26 €	36,96%
Consommations - part collecte			



c) Agence de l'eau

	Tarif 2024	Tarif 2025	Evolution %
Modernisation des réseaux de collecte	0,185 €	-	-
Redevance des Performances des systèmes d'assainissement collectif	-	0,028 €	-

2.2.2) Variation de prix

La formule de révision de prix est jointe en annexe 3.

2.2.3) Composantes d'une facture de 120 m³ par commune

	Part délégataire H.T	Part collectivité H.T	Redevance Performances systèmes d'assainissement collectif	TVA	Total TTC
Abonnement annuel	37,73 €	25,00 €		6,27 €	69,00 €
Consommation de 120 m ³	109,56 €	151,20 €	3,36 €	26,41 €	290,53 €
TOTAL	147,29 €	176,20 €	3,36 €	32,68 €	359,53 €
Evolution %	40,97%	49,01%	0,93%	9,09%	100,00%

2.2.4) Évolution d'une facture de 120 m³ par commune

	Montant TTC facture 120 m ³ 2024	Montant TTC facture 120 m ³ 2025	Evolution %	Prix moyen au m ³ en 2025
Commune de HANCHES	341,07 €	359,53 €	5,41%	3,00 €



2.2.5) Contrôle de la conformité du plafonnement de la part fixe

	Part délégataire H.T	Part collectivité H.T	Total HT	%
Abonnement	37,73 €	25,00 €	62,73 €	19,39%
Consommation 120 m ³	109,56 €	151,20 €	260,76 €	80,61%
TOTAL	147,29 €	176,20 €	323,49 €	100%

La représentativité de l'abonnement est de 19.39 %. **Elle est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 6 Août 2007**, relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume d'eau consommé.

Ce plafond étant fixé généralement à 40 %. Sauf les communes rurales au sens de l'article D-3334-8-1 du code général des collectivités territoriales où il est fixé à 50 %. Au 1^{er} janvier 2010, les plafonds de 50% et 40% sont abaissés respectivement à 40 % et 30 %.

La représentativité de l'abonnement est calculée selon les termes de la circulaire du 4 juillet 2008, c'est-à-dire hors redevance prélèvement et redevance pollution.

2.2.6) Facture type 120 m3 – Année 2026

	Part délégataire H.T	Part collectivité H.T	Redevance des Performances des Systèmes d'Assainissement Collectif	TVA	Total TTC
Abonnement annuel	39,00 €	25,00 €		6,40 €	70,40 €
Consommation de 120 m ³	83,16 €	202,80 €	20,40 €	30,64 €	337,00 €
TOTAL	122,16 €	227,80 €	20,40 €	37,04 €	407,40 €
Evolution %	29,99%	55,92%	5,00%	9,09%	100,00%



2.3) LES ÉMISSIONS

2.3.1) Dispositions contractuelles relatives à la facturation aux usagers du service d'eau

Facturation établie par la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (VEOLIA).

Facturation à Eaux de Ruffin, de l'assainissement du hameau de Ouencé, Commune de Saint Martin de Nigelles, établie par STGS.

2.3.2) Récapitulatif des facturations émises

Facturation à Eaux de Ruffin, de l'assainissement du hameau de Ouencé, Commune de Saint Martin de Nigelles, établie par STGS.

	Quantités	Part distributeur HT	Part collectivité HT	TVA	Total TTC
Consommations Exercice 2025	9 850	10 728,31	8 077,00	1 880,53	20 685,84
Total	9 850	10 728,31	8 077,00	1 880,53	20 685,84

COMPTE RENDU ANNUEL 2025



Facturation établie par la Compagnie des Eaux et de l'Ozone.

	Quantités	Part distributeur	Part collectivité	Redevance Performance	TVA	Total TTC
Parts fixes						
Année 2025	1 606,17	30 312,74			3 031,27	33 344,01
Compléments et régularisations	0,00	0,00			0,00	0,00
Consommations						
Année 2025	74 373	67 925,33	93 698,78	6 704,30	16 832,84	185 161,25
Compléments et régularisations	-1 253	-1 124,95	-1 157,56	-19,76	-230,23	-2 532,50
Total	73 120	97 113,12	92 541,22	6 684,54	19 633,89	215 972,77
Rappel 2025	69 868	98 583,94	63 230,06		16 181,40	177 995,40
Evolution 2025/2024	4,65%	-1,49%	46,36%		21,34%	21,34%



2.3.3) Facturations principales

	Quantités	Part distributeur	Part collectivité	Redevance Performance	TVA	Total TTC
Parts fixes						
1er semestre	749,23	14 139,94			1 413,99	15 553,93
2e semestre	856,94	16 172,80			1 617,28	17 790,08
Consommations						
1er semestre	38 136	34 839,46	48 040,10	1 071,87	8 395,14	92 346,57
2e semestre	36 237	33 085,87	45 658,68	5 632,43	8 437,70	92 814,68
Total	74 373	98 238,07	93 698,78	6 704,30	19 864,12	218 505,27
Rappel 2024	70 864	99 774,60	64 109,53		16 388,41	180 272,54
Evolution 2025/2024	4,95%	-1,54%	46,15%		21,21%	21,21%

2.3.4) Compléments et régularisations

	Quantités	Part distributeur	Part collectivité	Redevance Performance	TVA	Total TTC
Parts fixes						
Exercice	0,00	0,00			0,00	0,00
Exercices antérieurs	0,00	0,00			0,00	0,00
Consommations						
Exercice	-121	-110,47	-152,46	-18,00	-28,09	-309,02
Dégrèvements Loi Warsmann	-63	-57,55	-79,38	-1,76	-13,87	-152,56
Exercices antérieurs	-1 069	-956,93	-925,72		-188,27	-2 070,92
Total	-1 253	-1 124,95	-1 157,56	-19,76	-230,23	-2 532,50



2.4) LES REVERSEMENTS

État des sommes à reverser à la collectivité

Article 32 du contrat d'affermage

Le délégataire sera tenu de percevoir gratuitement pour le compte de la Collectivité une part appelée surtaxe s'ajoutant à la rémunération du Délégataire défini à l'article 33.

Le montant de la part collectivité sera fixé par délibération de la collectivité qui le notifiera au délégataire un mois avant la date prévue pour la facturation.

En l'absence de notification faite au délégataire dans ce délai, celui-ci reconduira systématiquement le montant fixé pour la précédente facturation.

En cas de notification des nouveaux tarifs ultérieure au délai prévu au paragraphe précédent, le délégataire précèdera à une régularisation prorata temporis sur la facture suivante.

Le reversement des surtaxes constitue la rémunération de la collectivité pour son activité de mise à disposition à titre onéreux des investissements qu'elle réalise. Ce service doit donner lieu à une facturation de la part collectivité au taux normal de la TVA (20 % au 01/01/2014).

Le délégataire fournira donc dans un délai d'un mois après le reversement par le délégataire du service d'eau potable les informations qui serviront de base à la facturation de la collectivité et nécessaires à l'établissement d'un titre de recettes.

Ces informations distingueront les parts correspondant à chaque facturation et identifieront les sommes relatives à la part fixe et celles relatives à la part proportionnelle.

Le reversement TTC interviendra dans les 15 jours suivant la date de réception des titres de recettes.

Les collectivités assujetties à la TVA doivent se conformer aux règles générales concernant la facturation (BOI-TVA-DECLA-30-20).

A cet égard, il est rappelé notamment que les documents obligatoirement remis à titre de facture aux clients doivent comporter l'identification exacte de la collectivité ainsi que les mentions prévues à l'article 242 nonies A de l'annexe II au CGI.

La collectivité aura le droit de contrôler le produit de la surtaxe et les délais de reversement en se faisant présenter les registres dans les bureaux du Délégataire.



Versements effectués :

Date	Type de règlement	Montant
01/11/2025	Virement	39 125,98 €
en cours	Virement	40 254,63 €
Total		79 380,61 €

2.5) LES IMPAYÉS

2.5.1) Factures irrécouvrables

	Part distributeur	Part collectivité	Redevance Performance	TVA	Total TTC
Irrécouvrables	58,95	24,60	0,00	8,36	91,91
Total	58,95	24,60	0,00	8,36	91,91

2.5.2) Factures impayées

(Situation au 15/09/2025)

	Part distributeur	Part collectivité	Redevance Performance	TVA	Total TTC
Impayés	11 330,27	10 665,85	198,75	2 219,49	24 414,36
Total	11 330,27	10 665,85	198,75	2 219,49	24 414,36



C) ANNEXES

Annexe 1

Les résultats du suivi de l'épandage (sans objet)

Annexe 2

Rapports de visite ELI

Annexe 3

Révision des prix

Annexe 4

Plan de curage



Annexe 1 : Les résultats du suivi de l'épandage



Annexe 2 : Rapports de visite ELI



Annexe 3 : Révision des prix



Annexe 4 : Plan de curage
